

Conditions générales de Vente et de Location

Partie1 : Conditions Générales de Vente

Pages 2 à 6

Partie 2 : Conditions Générales de Location

Pages 6 à 10

Partie 1 : Conditions générales de vente

Préambule :

Tout devis agréé, par le client, portant la mention « Bon pour accord » et le numéro de référence du devis, implique l'entière adhésion aux conditions générales de vente développées ci-dessous.

Article 1 : Acceptation des conditions générales de vente

Les conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre l'auto-entrepreneur, Riou Emmanuelle, et son client, personne morale ou physique, qui souhaite procéder à un achat via le site internet « Boutique-fossiles.com ».

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté expressément et sans réserve les conditions générales de vente lors de la demande de devis.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par l'auto-entrepreneur Riou Emmanuelle.

Article 2 : Caractéristiques des biens proposés

Le présent contrat a pour objet la vente de moulages de fossiles ainsi que d'articles divers en lien avec la paléontologie.

Moulages

Les moulages en vente sur ce site sont disponibles ou réalisés sur commande.

Le client pourra ainsi personnaliser sa commande en choisissant parmi les différents types de moulages (plâtre, résine, intégré ou non intégré à la pierre) proposés sur le site.

Le client effectue sa commande en se basant sur la collection de fossiles originaux, présentés sur le site avec leurs photographies et leurs fiches d'identité (dénomination, origine, datation, taille...).

Il est important de souligner que les fossiles de la collection servent uniquement de base à la conception de moulages et ne sont, en aucun cas, l'objet de la vente.

Articles divers

Il s'agit de divers articles en relation avec la paléontologie tels que, publications, cartes postales ...
Ceux-ci sont accompagnés d'un descriptif et d'une photographie.

Les informations et les images concernant les moulages et les articles divers sont données à titre informatif et /ou à usage d'illustration. Celles-ci sont aussi fidèles que possible mais n'ont pas de caractère contractuel.

Article 3 : Demande de Devis et Commande

Pour tous les articles en vente, un devis gratuit, précisant la date de validité de l'offre, est réalisé par l'entreprise. La disponibilité des produits ainsi que le délai de livraison est confirmée au moment de l'envoi du devis. L'acceptation de la commande se fera lors de l'accord entre les deux parties sur la chose et le prix.

Pour cela, le client signifiera son accord pour une commande ferme en mentionnant dans **son mail de réponse le numéro de l'offre, la mention « Bon pour Accord » et son nom et prénom.**

La confirmation de la commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente.

La facture correspondant à la commande sera envoyée au client qui effectuera son règlement.
A réception du paiement la commande sera définitivement validée.

L'auto-entreprise agissant sous la dénomination commerciale Boutique-fossiles.com se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Les informations renseignées par le client, lors de la demande de devis, l'engagent notamment en cas d'erreur dans le libellé de ses coordonnées. Boutique-fossiles.com ne pourrait, par exemple, être tenu responsable de l'indication d'une adresse imprécise ne permettant pas l'acheminement du colis.

Article 4 : Livraison

Délais de livraison :

La validation définitive et effective de la commande se fera lors de la réception du paiement.

Le délai de livraison commence à compter de la réception du paiement.

Lieu de livraison : La livraison est uniquement effectuée en France Métropolitaine et à l'adresse indiquée par le client. **Hors de France métropolitaine, un accord express sera convenu.**

Expédition et transport :

Tous les produits sont livrés par l'intermédiaire de la Poste. La plupart des colis sont des Colissimo Suivi. En cas d'absence le jour de la livraison, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres du client ainsi le colis pourra être retiré au bureau de poste pendant 15 jours.

En cas de perte d'un colis, après 21 jours, une déclaration de perte officielle devra être établie auprès de la Poste.

Frais de livraison :

Les frais de livraison, à la charge du client, sont variables selon le poids et la valeur des produits.

La tarification appliquée comporte les coûts d'emballage, de transport et d'assurance. Elle varie en fonction du poids et de la valeur du produit.

Article 5 : Rétractation

L'acheteur, personne physique ou morale, bénéficie d'un délai de 7 jours de rétractation à compter de la réception du colis. La demande de remboursement doit être adressée dans ce délai.

Boutique-fossiles.com communiquera au client un numéro de retour, l'adresse de renvoi du colis par email ou par téléphone.

Les produits devront être renvoyés dans leur emballage d'origine, complets et en parfait état de revente. Une détérioration des produits pendant le transport induit par un emballage insuffisant entraînera le non remboursement de la commande.

Article 6: Prix

Tous les prix affichés sur la boutique en ligne sont indiqués en euros et n'incluent pas le transport et l'assurance.

Le prix total et définitif incluant les frais de port et d'assurance est indiqué lors de l'envoi du devis. L'entreprise n'étant pas assujettie à la TVA, les prix sont hors taxe (HT) avec la mention "TVA non applicable, art. 293 B du Code Général des Impôts".

Article 7 : Paiement

Le prix facturé au client est le prix indiqué sur le devis.

La validation définitive et effective de la commande a lieu au moment de la réception du montant total indiqué sur la facture.

Les modes de règlement acceptés :

- par l'intermédiaire d'un compte Paypal. Les coordonnées du compte Paypal vous seront communiquées par mail lors de l'envoi de la facture.

- par virement interbancaire sur le compte de l'auto-entrepreneur Riou Emmanuelle. Les coordonnées du bancaire vous seront communiquées par mail lors de l'envoi de la facture.
La commande sera considérée comme effective lors de la réception du virement sur le compte de l'entreprise ou lors de la réception par mail du justificatif de virement.
- par chèque, jusqu'à concurrence de 1 500€, libellé à l'ordre de « RIOU Emmanuelle » envoyé par la poste et accompagné des références de la commande. Les chèques sont encaissés dès la réception.

En cas de non réception du paiement dans un délai de 20 jours maximum à compter de la date de facturation, la commande sera automatiquement annulée et contact sera pris avec le client.

Article 8 : Litiges

Le présent contrat est soumis au droit français. L'auto-entrepreneur Riou Emmanuelle ne peut être tenue responsable des dommages de toute nature, tant matériels, immatériels que corporels, qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation des produits commercialisés.

La responsabilité de l'entreprise sera en tout état de cause limitée au montant de la commande.

En cas de litige, avant toutes actions en justice, le client devra s'adresser par écrit à l'auto-entreprise. Dans toute la mesure du possible, une solution amiable sera proposée par l'auto-entrepreneur

Pour toutes contestations relatives à l'interprétation des conditions de ventes et aux ventes réalisées seul sera compétent le tribunal de commerce compétent territorialement pour l'auto-entrepreneur (Aubenas Ardèche).

Article 9 : Garanties

Selon le Code Civil, articles 1625 à 1649, le client bénéficie de la garantie légale d'éviction et des défauts de la chose vendue. L'acheteur doit apporter la preuve de la faute. Le vendeur est, quant à lui, légalement tenu d'en réparer les conséquences. Si l'acheteur le souhaite, il devra s'adresser aux tribunaux dans un délai raisonnable à compter de la découverte du vice.

Article 10 : Informations légales

Le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement, l'acheminement des commandes et l'établissement des factures. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de la commande.

Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978, le traitement des informations nominatives relatives « aux clients et prospects » fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.) Le client dispose d'un droit

d'accès, de modifications et de suppression des données le concernant via son espace client ou par mail à l'adresse suivante : contact@boutique-fossiles.com.

L'auto-entreprise d'Emmanuelle Riou, agissant sous la dénomination commerciale, Boutique-fossiles.com s'engage à ne pas communiquer, sauf accord express du client, ses coordonnées à un tiers.

Document établi le 12 septembre 2010

Partie 2 : Conditions générales de location

Préambule :

Les présentes conditions générales de location régissent les relations contractuelles entre l'auto-entrepreneur, Riou Emmanuelle, nommé bailleur, et son client, personne morale, le preneur qui souhaite procéder à une location de fossiles et/ou de moulages.

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté expressément et sans réserve les conditions générales de location dans les conditions suivantes :

Tout devis agréé, par le client ou preneur, portant la mention « Bon pour accord » ou tout écrit portant le numéro et la référence du devis et la mention « bon pour accord », implique l'entière adhésion aux conditions générales de location développées ci-après.

Ces conditions prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par l'auto-entrepreneur Riou Emmanuelle.

Article 1 : Caractéristiques des biens proposés

Les biens proposés à la location sont des fossiles originaux et/ou des moulages de fossiles originaux destinés à des expositions temporaires.

Article 2 : Dispositions générales

En complément des présentes conditions générales de location, la liste des pièces louées par le client sera jointe au contrat de location.

Tous les frais relatifs à l'organisation de l'exposition sont à la charge du preneur.

Tout changement de lieu ou de date prévus pour l'exposition est soumis au consentement préalable de l'auto-entrepreneur Riou Emmanuelle.

Toute prolongation de la location devra faire l'objet d'une demande adressée à l'auto-entreprise dès la connaissance du fait. Si la prolongation est possible, notamment si le matériel est disponible, elle se fera par avenant au contrat de location. L'avenant portera toutes les mentions modifiant le contrat initial et portera en particulier la nouvelle date de fin de prêt, le montant dû en sus. Il sera établi en deux originaux, datés et signés par les deux parties. En cas d'impossibilité ou de non accord sur la prolongation du contrat, c'est le contrat initial qui s'appliquera, avec restitution des pièces prêtées dans les conditions et délais prévus.

Les pièces en location devront être restituées au bailleur au plus tard dans un délai de 10 jours francs à compter de l'échéance du contrat de location. Il sera convenu du jour, de l'heure et du lieu de retour des pièces.

En cas de non respect des conditions générales de location, le bailleur se réserve le droit de demander le retour anticipé de tout ou partie de la location. Ce retour anticipé fera l'objet d'un remboursement au client au prorata de la durée effective de la location.

Article 3 : Devis et affermissement de la location

Le client demande un devis pour les fossiles qu'il souhaite louer.

Le bailleur fournit un devis gratuit portant notamment la disponibilité des pièces souhaitées, la durée de validité du devis, le prix, les conditions de transport, d'exposition et d'assurance et toutes indications nécessaires à l'exécution de la location demandée.

Le client intéressé accepte le devis ; pour cela il mentionnera par courrier ou par mail le numéro de l'offre, la mention « Bon pour Accord » et les coordonnées de l'organisme qu'il représente.

Le preneur accepte ainsi les présentes conditions de location et le devis qui lui est proposé.

Le bailleur établit et signe le contrat de location reprenant les termes du devis.

Il est adressé pour être accepté par le preneur. Par la signature de ce contrat le preneur s'engage définitivement pour la location. Il renvoie le contrat daté et signé pour être exécuté.

L'auto-entreprise agissant sous la dénomination commerciale Boutique-fossiles.com se réserve le droit de ne pas contractualiser en cas de litige relatif au paiement d'une prestation antérieure.

Les informations renseignées par le client, lors de la demande de devis, l'engagent notamment en cas d'erreur dans le libellé de ses coordonnées.

Article 4 : Emballage, transport et convoiement

Le bailleur assure l'emballage et le conditionnement des moulages et/ou fossiles loués.

Le preneur fait entièrement son affaire du transport. Le bailleur peut pour certaines pièces imposer des conditions particulières de transport. Celles-ci seront précisées par écrit lors de la réalisation du devis et reprises au contrat de location.

Le retour des pièces doit s'effectuer dans les mêmes conditions d'emballage qu'à l'allée.

Article 5 : Assurance

Le preneur devra assurer les fossiles empruntés pour la valeur et la durée prévues au contrat.

Au plus tard au moment de la prise en charge des pièces, l'attestation d'assurance correspondante devra être fournie au bailleur ; les fossiles devront être assurés depuis leur prise en charge par le preneur jusqu'à leur restitution au bailleur. Les frais d'assurance sont à la charge du preneur.

Les pièces devront être assurées pour tout dommage ainsi que pour leur perte définitive pendant toute la période de location. La valeur des pièces à assurer est portée au contrat de location.

En cas de non restitution, c'est cette valeur qui sera réclamé au titre de la perte.

A titre d'exemple pour des pièces estimées à 10 000 € qui ne seraient pas restituées et pour une location de celles-ci pour 1 500 €, c'est la somme de 11500 € qui sera réclamée au preneur.

Pour toute détérioration ou perte partielle, un accord amiable sera toujours recherché. En l'absence d'accord, une expertise à la charge du preneur sera établie dans le mois suivant la non restitution des

pièces. En cas de désaccord persistant, ou de refus d'expertise, le bailleur pourra faire effectuer une expertise contradictoire à ses frais ou saisir le Tribunal compétent.

Il en aura informé par courrier avec accusé de réception le preneur qui disposera d'un délai d'au moins 10 jours francs pour reconsidérer sa position.

Article 6 : Rétractation

A compter de la signature du contrat de location, le client, dispose d'un délai de sept jours francs pour exercer son droit de rétractation, conformément au Code de la Consommation.

Article 7: Prix

Le prix de location est fonction de la durée, du type et du nombre de spécimens.

Le prix de location ne comprend pas les frais d'assurance et de transport. Le prix total et définitif est indiqué lors de l'envoi du devis.

L'entreprise n'étant pas assujettie à la TVA, les prix sont indiqués hors taxe (HT) avec la mention "TVA non applicable, art. 293 B du Code Général des Impôts".

Article 8 : Modalités de paiement et mode de règlement

Le prix facturé au client est le prix indiqué sur le devis, et repris par le contrat de location (sauf avenant)

Le preneur indiquera les modalités de règlement qu'il pratique habituellement. Elles seront soumises à l'aval du bailleur, qui, s'il les accepte, les reprendra au contrat de location. **Le preneur devra transmettre copie de sa procédure de règlement en même temps que le devis accepté.** Si les modalités de règlement ne conviennent que partiellement au bailleur, une négociation sera engagée. En cas de désaccord persistant, aucun contrat de location ne sera établi.

Les modes de règlement acceptés par le bailleur sont :

- par l'intermédiaire d'un compte Paypal dont les coordonnées seront communiquées au client par mail lors de l'envoi du contrat de location.
- par virement interbancaire sur le compte de l'auto-entrepreneur Riou Emmanuelle. Les coordonnées du compte bancaire seront communiquées au client par mail lors de l'envoi du contrat. La commande sera considérée comme effective lors de la réception du virement sur le compte de l'entreprise ou lors de la réception par mail du justificatif de virement.
- par chèque, jusqu'à concurrence de 1 500€, libellé à l'ordre de « RIOU Emmanuelle » envoyé par la poste et accompagné des références de la commande. Les chèques sont encaissés dès la réception.

Article 9 : Dommages causés aux spécimens

Le preneur devra signaler immédiatement tout incident ou accident ayant causé des dommages aux fossiles originaux et/ou moulages en location.

Sans autorisation expresse du bailleur, le preneur s'abstiendra de toute intervention visant à réparer les dégâts commis.

Les interventions éventuelles seront effectuées sous le contrôle d'un représentant de l'organisme bailleur. Si des réparations sont nécessaires et si les dommages incombent au preneur, elles lui seront totalement ou partiellement facturées sur la base d'un accord amiable. En cas de désaccord persistant, le Tribunal compétent pourra être saisi.

Articles 10 : Droits de reproduction

Toute reproduction, sous forme de moulages ou copies de toute nature, est interdite.

Aucune prise de vues effectuées pendant la durée de l'exposition ne peut être exploitée à des fins commerciales. Pour promouvoir l'exposition, des clichés numériques des pièces seront fournis sur demande expresse.

Article 11 : Litiges

Le présent contrat est soumis au droit français. L'auto-entrepreneur Riou Emmanuelle ne peut être tenu responsable des dommages de toute nature, tant matériels, immatériels que corporels, qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation des pièces en location.

En cas de litige, avant toutes actions en justice, le client devra s'adresser par écrit à l'auto-entreprise. Dans toute la mesure du possible, une solution amiable sera proposée par l'auto-entrepreneur.

Document établi le 16 septembre 2010